EMETTEUR SUPPLÉMENTAIRE POUR BIRTH ALARM CLASSIC
Référence : 17403





RESUME

Placez notre émetteur pour Birth Alarm Classic sur un surfaix de poulinage pour être alerté lorsque les contractions de votre jument gestante commencent.

Il fonctionne grâce à l'émission d'ondes radio 433 MHz et peut donc s'utiliser dans des zones non couvertes par le réseau mobile, le wifi et sans carte SIM.

Il possède une portée d'émission jusqu'à 1000 m et se connecte à un récepteur physique, qui sonnera lorsque le poulinage sera sur le point de commencer.

Chaque récepteur peut être relié à quatre émetteurs différents pour surveiller plusieurs juments gestantes en même temps.

Les points forts :

- Longue portée
- S'utilise sur un même récepteur
- Simple d'utilisation
- Fiabilité prouvée



DESCRIPTION

Pourquoi utiliser cette méthode de détection du poulinage ?

Équipez-vous d'un émetteur supplémentaire en remplacement d'un émetteur abîmé de votre kit birth alarm classique ou pour surveiller plusieurs juments gestantes à la fois.

En effet, il est possible de connecter jusqu'à quatre émetteurs sur un même récepteur d'alerte de poulinage afin de faciliter la gestion de votre troupeau.

L'émetteur se place à l'intérieur d'un surfaix antiroulement, afin d'assurer une stabilité et un fonctionnement optimal.

La ceinture de poulinage et le détecteur sont conçus pour s'adapter à la morphologie de votre cheval et ont un design léger et ergonomique pour favoriser son bien-être.

Notre système fonctionne avec des ondes radio, c'est donc l'outil idéal pour des écuries situées dans des zones isolées, sans réseau mobile ni accès à internet.

Pour éviter les déplacements inutiles et les fausses alertes, installez une camera de surveillance PoE dans vos écuries ou vos pâturages.

Découvrez l'ensemble de nos équipements pour écurie.

Caractéristiques de l'émetteur Birth Alarm Classique

Fixation : dans un surfaix

Mode sommeil : oui

Mode colique : oui

Fonctionnement : ondes radio 433 MHz

Type d'alarme : sur récepteur physique

Portée : jusqu'à 1000 m